



GUERN ACTUS

N° 055

Mars 2019

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 ou 09 60 37 77 49 – Fax : 02 97 27 70 26

Site Internet : <http://guern.free.fr/> - Adresse courriel : guern@orange.fr

ÉDITORIAL

Mars est traditionnellement le mois de publication de nos résultats de l'année écoulée. En fonctionnement, un excédent confortable de 204 556 €uros est dégagé sur l'exercice, marqué par un très haut niveau d'investissement (1 474 806 €uros), équivalent à 2 années. Les détails des données 2018 vous sont proposés dans le supplément joint.

2019 s'annonce aussi très actif avec les débuts de requalification des surfaces de la mairie, la fin de l'opération de Quelven, le solde de l'opération de LA RUCHE et plus classique, la rénovation des routes (65 000 €uros de budget). Les zones fléchées pour 2019 concernent les villages de Boderel, Quistiave, Kerhorno, Niziau, Bodivo et Bourzeauce.

L'autre nouveauté de ces derniers jours est le début du montage d'une nouvelle antenne mobile sur le parking du stade par l'opérateur Orange qui devrait permettre de résoudre certains problèmes de couverture ou de débit sur le bourg notamment puisque la technologie 4G, désormais installée sur chaque antenne, ouvre au haut débit. Il en est déjà ainsi sur Boderel.

Les démarches préalables à la construction d'une zone artisanale dans le secteur de Vorlen sont enclenchées et le pré-accord pour la cession du terrain a été acté, ouvrant ce chantier au lancement des études de desserte réseau et voirie. Les artisans qui ont un projet de développement et souhaitant s'installer dans ce secteur, peuvent prendre contact en mairie ou avec le service économique de Pontivy Communauté.

Sans anticiper le vote du conseil municipal de mars, l'orientation fiscale de la responsabilité communale ne prévoit aucune évolution des taux d'imposition, que ce soit en taxe d'habitation ou sur le foncier. A noter toutefois à l'initiative des services fiscaux nationaux une augmentation des valeurs locatives de +2,2% sera appliquée.

PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

MARS

Du 1^{er} au 30 : Exposition « Jardinage au naturel » à la médiathèque

Samedi 2 : Repas crêpes à Malguénac (Randonneurs des Ajoncs)

Samedi 9 : Repas de l'Hermine Guernate :

Samedi 16 : Fête de la St Patrick (HARTIGAN'S)

Samedi 23 : Bouillie de millet (Amicale Laïque)

AVRIL

15-16-17 : Sortie en Anjou (Randonneurs des Ajoncs)

INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai. Vous avez maintenant la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars ! Pour vous inscrire il faudra avoir 18 ans au plus tard le 25 mai.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, vous pouvez vous rendre en mairie ou sur service-public.fr

RAPPELS

1- L'utilisation de pesticides, notamment le glyphosate, est **interdite** pour tous les particuliers dans les jardins et sur le domaine public.

2- Merci de ne pas laisser vos chiens faire leurs besoins autour de l'église ou sur les allées piétonnes. Chaque propriétaire de chien doit ramasser les excréments et les jeter dans une poubelle.

LES ENCOMBRANTS

L'enlèvement des encombrants (ferrailles, matériels électroménagers & agricoles, épaves automobiles) est programmé.

Inscriptions en mairie au 02 97 27 70 08 pour le 31 Mars 2019, dernier délai.

OFFRES D'EMPLOI

Pontivy Communauté recrute :

- un(e) assistant(e) RH en CDD à temps complet
- un(e) Maître Nageur Sauveteur CDD 2 mois à temps complet (piscine de Réguiny)
- un(e) Surveillant(e) de Baignade CDD 2 mois à temps complet (piscine de Réguiny)

Pour plus de renseignement : www.pontivy-communauté.bzh ou 02.97.25.01.70

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION

Jardinage au Naturel, exposition prêtée par le Syndicat de la Vallée du Blavet, **du 1^{er} au 30 mars**, dans l'espace d'exposition.

Tout public – Visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque :

Mardi/Jeudi/Vendredi : 16h30-18h30

Mercredi : 10h-12h et 16h30-18h30

Samedi : 10h-12h

APPRENTISSAGE INFORMATIQUE

Vous n'y comprenez rien aux ordinateurs et à l'informatique ? Vous aimeriez apprendre à vous servir des outils numériques utiles au quotidien ? Inscrivez-vous à la médiathèque pour des cours informatiques, en groupe ou en individuel.

Inscription au 02 97 27 74 16

APPEL AUX BÉNÉVOLES !

ÊTRE BÉNÉVOLE A LA MÉDIATHÈQUE, CA VEUT DIRE QUOI ?

Venez donner de votre temps (à la fréquence qui vous est la plus confortable) pour participer à la vie de la médiathèque : réaliser des animations (ateliers créatifs, Bébés lecteurs, contes...), participer au circuit du livre (prospection, achat, équipement, informatisation, désherbage, rangement), participer à l'accueil du public et/ou des classes.

Matinée d'information ouverte à tous le vendredi 15 mars à partir de 10H, à la médiathèque.

Renseignements à la médiathèque ou au 02 97 27 74 16 ou mediatheque.guern@orange.fr

NUIT DE LA LECTURE

Merci à Niko, aux bénévoles qui ont fait la lecture aux plus jeunes, ainsi qu'à tous ceux qui se sont déplacés (une cinquantaine de participants).

Si vous avez des idées pour l'année prochaine, n'hésitez pas à nous en faire part.

NOUVEAUX ABONNEMENTS

Voici les nouvelles revues que vous pourrez emprunter à la médiathèque dans les prochaines semaines :

- Psychologies magazine
- Cuisine Actuelle
- Détente Jardin
- L'enfant et la vie

HORAIRES VACANCES SCOLAIRES

Rappel des horaires d'ouverture de la médiathèque pendant les vacances scolaires :

Mercredi : 10H – 12H // 14H – 17H30

Vendredi : 10H – 12H // 14H – 17H30

Samedi : 10H – 12H

CONSULTATIONS DU DR DIMA

Le Docteur Eliana Dima reçoit les jeudis à Guern de 9H à 12H30 et de 14H30 à 19H.

Nouveau site pour prendre rendez-vous : www.docavenue.com, c'est simple et gratuit.

Vous pouvez joindre le cabinet au 02.97.39.36.34 ou au 06.89.82.73.36. En cas d'urgence, appelez le 15.

ALSH GUERN/MALGUÉNAC

Vacances de printemps :

- du 8 au 12 avril : GUERN

- du 15 au 19 avril : MALGUÉNAC

Vacances été :

- du 8 au 19 juillet : GUERN

- du 22 juillet au 9 août : MALGUÉNAC

- du 26 au 30 août : GUERN

Les fiches d'inscription sont disponibles en mairie et à la médiathèque.

RETRITEX - EMMAUS

En 2018, sur la commune, **2 743 kg** de textile ont été collectés, soit 1,97 kg par habitant.

Pour rappel, un conteneur de l'association se trouve Rue de la poste. Vous pouvez continuer à y déposer vos dons.

BRASSERIE SAINT GEORGES

La brasserie Saint Georges propose la vente de ses bières directement à la fabrique, au lieu-dit St Georges, tous les jeudis de 17H00 à 19H00.

COURS DE DESSIN / PEINTURE

Rappel : les cours ont lieu dans la salle des associations le mercredi de 18H à 20H. L'ouverture d'un créneau supplémentaire de 15H à 17H est en réflexion. Renseignements et inscriptions sur place ou par téléphone au 02.97.38.11.08

CANDIDATURE ART DANS LES

CHAPELLES

Le dépôt de candidature pour le poste de guide dans le cadre de la 28^{ème} édition de l'Art dans les Chapelles, se déroulant en juillet, août et les 3 premiers week-end de septembre, est ouvert.

Les CV et lettres de motivation doivent être adressés en mairie avant le **15 avril 2019**. Veuillez vous adresser en mairie pour toute demande.

Mairie de Guern – 4 rue de la vallée 56310
GUERN – 02 97 27 70 08 // guern@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes s'est réuni en assemblée générale le 22 février dernier et un nouveau bureau a été élu. Fidèle bénévole, Daniel LE DIAGON prend la présidence de l'association. Joëlle LE PEUTREC devient trésorière. Jean Louis EZANIC, après neuf années à la tête du Comité, devient secrétaire.

Les différentes manifestations proposées sont reconduites. Le vide-grenier se tiendra le 9 juin, weekend de Pentecôte, et la Fête de l'Etang aura lieu le 21 juillet.

OUVERTURE D'ATELIER – FRANCIS

BENINCA

Le sculpteur guernate Francis Beninca ouvre les portes de son atelier et vous invite à découvrir son travail en cours le dimanche 31 mars à 15H30, 2 rue de la Fontaine à Guern.

Contact : www.francisbeninca.com // 06.45.30.37.44

Puis, à 17H, cabaret spectacle organisé par l'association HAPAX : Les KAG « Stress et paillettes ».

Entrée 5 € - Buvette et petite restauration sur place

Contact : asso.hapax@gmail.com ou 06.99.89.70.21

TÉLÉVISION

Une opération de modifications de fréquences de la TNT aura lieu le **mardi 26 mars**. Les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, le 26 mars, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT. La recherche des chaînes est une opération simple à faire, à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT.

LA MAISON DE LA COCCINELLE

Myrtille, Clémentine, Aubergine ou encore Pomme d'Api, Chocolatine... ont prêté leur appellation aux petits abris colorés suspendus dans les arbres et installés dans les massifs du bourg. Dans l'objectif de respecter l'environnement, les jardiniers sont amenés à trouver des solutions pratiques afin de ne plus utiliser de pesticides. Mais quand une colonie de pucerons décide de jeter son dévolu sur un dahlia qui ne demande qu'à s'épanouir, sur un abutilon qui nous ravit avec ses « lampions », ou sur cet euryops qui s'anime de petits soleils, alors on comprend mieux la présence de ces nichoirs qui abritent leurs prédateurs.

Un rez-de-chaussée pour loger les coccinelles et l'étage est destiné aux chrysopes. Lorsque l'on sait que la coccinelle, cette belle dame à la robe rouge et aux points noirs, ainsi que les larves de chrysope (aussi appelée Demoiselle aux yeux d'or) dévorent d'énormes quantités de pucerons, on ne peut que leur proposer le gîte et le couvert.

Une autre solution consiste à faire pousser des plantes convoitées par les coccinelles : capucines, soucis...

Si vous souhaitez à votre tour héberger ce petit monde, prenez note des éléments suivants nécessaires à la réalisation des abris :

- 2 planchettes de 15 cm x 17 cm
- 1 rondin de bois d'un diamètre de 10 cm sur 9 cm de longueur, percé de petits trous
- morceaux de bois de sureau évidés et long de la hauteur du rondin
- du carton ondulé
- des vis
- de la peinture (facultatif)

OFFICE DE TOURISME – PONTIVY

COMMUNAUTE

Participez à l'inventaire du Patrimoine bâti de Pontivy Communauté !

Plus de 1500 fiches de recensement ont déjà été réalisées ! Elles mettent en lumière les richesses qui font le patrimoine de Pontivy Communauté : maisons et fermes à l'authenticité préservées, chapelles si nombreuses et diverses, manoirs, puits, fours à pain. L'histoire du territoire et le portrait de ses habitants, au passé comme au présent, se lisent dans les pierres.

Participez à cette incroyable œuvre de connaissance de votre patrimoine, favorisant également sa préservation et sa transmission.

Pour cela, nul besoin d'avoir fait des études en histoire de l'art ! La principale qualité des bénévoles est la passion avec laquelle ils s'investissent pour cette mission. Les nouveaux bénévoles sont formés pour pouvoir, à leur tour, apporter leur pierre à l'édifice.

Grâce aux nouvelles personnes qui viendront prêter main forte à l'équipe déjà constituée, la mission pourrait être terminée à la fin de l'année 2019. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre !

Si vous souhaitez découvrir le travail déjà réalisé, rendez-vous sur le site www.kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine
Contact : Claire TARTAMELLA, service patrimoine de l'Office de Tourisme de Pontivy Communauté 02 97 25 04 10 ou claire.tartamella@pontivycommunaute.com

FRELON ASIATIQUE

40 nids secondaires de frelons asiatiques détruits sur la commune en 2018, contre 17 nids en 2017. Le seul moyen de diminuer la population de frelons est le piégeage de printemps (début mars).

Des pièges sont disponibles à la mairie. Mettre dans ceux-ci un peu de bière et un peu de sirop de fruits rouges (fraise, cassis...) et changer le mélange tous les 10 jours pour une meilleure efficacité.

En cas de découverte d'un nid de frelons, contacter la mairie.

HERMINE GUERNATE

Repas de l'Hermine Guernate le samedi 9 mars.
Au menu : joues de porc au cidre.
7€ la part, 6€ à partir de 5 parts achetées.
Réservation : commerces et mairie.
Retrait : Halle marchande et stands dans les villages de Quelven, St Jean, Locmeltro

CONCOURS INTERNATIONAL SUR

BECASSES

Le 1^{er} décembre s'est tenu sur les communes de Guern et Malguénac, ainsi que sur les terres privées de Lestrugant et Kercher en Cléguérec, un concours de chien d'arrêt (field trial), sous l'égide de la Société Centrale Canine et organisé par le Club de l'Épagneul Breton.

Le but de ces concours est de trouver les reproducteurs pour améliorer les races de chiens de chasse au travail, c'est-à-dire leurs qualités de chasse et de dressage. Pour cette année, il y avait 80 chiens répartis en 9 batteries, en couple et en solo.

Le rendez-vous était donné à 8H30 au bar L'Atelier, pour le tirage au sort des terrains et des juges. A 9H30, départ vers les 9 terrains pour les concurrents, les guides, les juges et les chiens. Chaque chien court environ une demie heure, avec un minimum d'un quart d'heure. Il doit, durant le temps imparti : trouver une bécasse, l'arrêter, attendre son patron pour la lever ensemble et ne pas courir derrière. Un coup de pistolet est alors tiré à blanc et le chien ne doit pas bouger. Le tir des oiseaux sauvages n'est pas le but dans le concours : le chien doit montrer ses qualités de trouveur, d'arrêteur et de dressage. C'est du no-kill.

René Tanguy, délégué 56 du Club de l'Épagneul Breton remercie vivement les présidents des sociétés de chasse communales et privées, ainsi que les guides qui gèrent concurrents et juges sur les terrains, sans qui rien ne serait possible.

PROCHAINE PUBLICATION

Guern Actus n° 056 : Mai 2019

=====
Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec –
Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée –
56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 –
courriel : guern@orange.fr